

EDPH1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Étudier le mouvement sous toutes ses formes et l'optimiser, voici l'objet premier de la formation en éducation physique. Il s'agit donc d'apporter la réponse de l'expert aux immenses besoins qu'éprouve notre société en termes de mouvement.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez développé vos aptitudes physiques et motrices dans un grand nombre de disciplines sportives ;
- serez doté d'une solide formation scientifique qui contribuera à faire de vous un professionnel polyvalent et capable de s'adapter ;
- aurez acquis une première expérience méthodologique dans l'enseignement des activités physiques et sportives.

Votre profil

Vous

- êtes en bonne santé et pratiquez régulièrement et avec plaisir des activités physiques et sportives ;
- disposez d'une bonne condition physique ;
- vous intéressez à ce qui touche au mouvement ;
- vous avez de sérieux atouts pour la réussite universitaire en éducation physique.

Par ailleurs, de façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives: maîtrise écrite et orale du français, capacité d'analyse, esprit de synthèse, sens de l'organisation et des contacts humains, etc. Motivation et détermination sont également nécessaires pour mener à bien une formation scientifique rigoureuse.

Votre futur job

Vos compétences vous permettront d'intervenir auprès de toutes les couches de la population pour répondre aux besoins spécifiques de mouvement et contribuer ainsi à l'épanouissement de chacun, individuellement ou collectivement.

Votre intervention s'adaptera au public ciblé (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ou handicapées). Vous pourrez exercer vos compétences dans différents milieux : l'enseignement secondaire, la gestion et l'encadrement du sport et des loisirs, le milieu du travail, le domaine paramédical, etc.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- les bases scientifiques nécessaires à la compréhension du mouvement (chimie, biologie, anatomie, biomécanique, physiologie, etc.) ;
- les socles théoriques spécifiques aux sciences de la motricité, sur lesquels vous construirez votre pratique méthodologique et professionnelle (entraînement, apprentissage moteur, biomécanique appliquée aux sports, etc.) ;
- la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives : athlétisme, gymnastique, sports collectifs, natation, activités d'expression, etc. ;
- une formation aux principes méthodologiques spécifiques à l'enseignement des activités physiques et sportives ;
- des enseignements sportifs assurés par des spécialistes, dans les installations du Complexe sportif du Blocry, à quelques minutes de vos salles de cours.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique.

Les six axes de la formation du Maître en sciences de la motricité, orientation éducation physique de l'UCLouvain

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. utiliser de manière critique des savoirs et des savoir-faire (méthodologiques, techniques, et pratiques), issus de manuels et de publications scientifiques (notamment en anglais) validés qui relèvent du domaine de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être).

-

2. identifier, analyser et mettre en pratique les processus de l'intervention dans des situations proches du contexte professionnel mais délimitées et fictives.

en la concevant, en la réalisant et en l'évaluant dans des situations proches du contexte professionnel mais délimitées et fictives (ex : préparer, observer, analyser, donner et évaluer une leçon à ses camarades, ...).

3. adapter sa communication aux objectifs d'intervention, aux caractéristiques des interlocuteurs (principalement ses pairs et les enseignants) et du contexte, généralement fictif.

3.1. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs.

3.2. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs, en faisant preuve de capacité d'écoute et d'assertivité.

- 3.3. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).
4. travailler seul et en équipe pour atteindre les objectifs fixés et produire des résultats positifs dans le contexte des activités physiques et sportives.
- 4.1. Décoder et améliorer, le cas échéant, sa position dans un groupe, ses rôles, ses modes d'animation, y compris ses dynamiques émotionnelles.
- 4.2. Animer efficacement un groupe de pairs, en utilisant des méthodologies et des techniques appropriées.
5. développer son autonomie, sa proactivité dans l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.
- 5.1. Développer des stratégies pour acquérir, maintenir, mettre à jour ses connaissances et compétences.
- 5.2. Inscrire sa formation dans le temps, formuler des projets personnels et professionnels.
6. mettre en œuvre une démarche scientifique et technique en se souciant de l'éthique et de la déontologie professionnelle.
- 6.1. citer et référencer son travail conformément aux standards du monde scientifique,
- 6.2. s'engager dans le développement des connaissances et de l'intervention en sciences de la motricité, en considérant les aspects sociaux, philosophiques et éthiques.

STRUCTURE DU PROGRAMME

C'est par l'étude du mouvement que la faculté des sciences de la motricité (FSM) affirme sa spécificité au sein de l'université et de la société.

Les deux formations principales de la FSM sont l'éducation physique et la kinésithérapie et réadaptation.

L'évolution de ces disciplines situe la FSM dans un environnement de plus en plus large, celui des sciences de la motricité.

Au début de leurs études en éducation physique, les étudiants partagent ainsi leur formation générale en sciences et une partie de celle en sciences de la motricité avec les étudiants de kinésithérapie et réadaptation. Cette équivalence partielle de la formation favorise la réorientation éventuelle.

Les études en éducation physique sont fondées sur la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives.

Cette formation pratique établit des relations équilibrées avec la formation en sciences de la motricité.

La formation de bachelier en éducation physique totalise 180 crédits répartis, selon un programme type, en 3 blocs de 60 crédits chacun. Cette répartition en trois blocs annuels tient compte des prérequis et présente le parcours type de l'étudiant qui réussit chaque année de sa formation. Ce programme est constitué d'une majeure de 150 crédits et d'une mineure, approfondissement, de 30 crédits.

Principales matières

L'enseignement dispensé pendant la formation de bachelier en sciences de la motricité, orientation générale trouve sa richesse et sa spécificité dans ses ancrages multiples. Le programme type offre, dès la première année d'étude, une formation pratique spécifique aux étudiants en éducation physique. Cette formation pratique d'environ 8 heures par semaine est associée à une formation théorique spécifique (2 h/sem.) ainsi qu'à une formation de base en sciences partagée avec les étudiants en kinésithérapie et réadaptation (10 h/sem.). La spécificité de la formation en éducation physique existe donc bien dès le début et elle se renforce encore dès le deuxième bloc.

De même, dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, le programme type de l'étudiant lui offre des choix pour enrichir sa formation.

Construit autour d'une vingtaine d'heures de cours par semaine, le programme dégage ainsi le temps nécessaire à l'étudiant pour l'étude et l'entraînement personnels.

Formation pratique et méthodologique spécifique à l'éducation physique :

Activités physiques, sportives et d'expression : Athlétisme - Danse et activités d'expression - Fitness - Gymnastique artistique et sports acrobatiques - Jeux et sports collectifs - Natation - Méthodologie des activités physiques et sportives.

Formation en sciences exactes, biomédicales, humaines et en sciences de la motricité partagée avec la kinésithérapie :

Anatomie - Analyse du mouvement - Biologie - Chimie - Compréhension et traitement de données - Mécanique et biomécanique - Neurophysiologie et neuropsychologie - Philosophie - Physiologie - Psychologie - Sauvetage, réanimation et urgences de terrain (théorique et pratique).

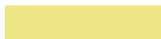
Formation en sciences de la motricité spécifique à l'éducation physique :

Activités physiques et sportives (APS) parmi les sciences et les pratiques humaines - Biomécanique appliquée aux sports - Croissance et vieillissement - Dimensions socio-historiques, juridiques, économiques et institutionnelles des APS - Théorie de l'entraînement des APS - Techniques de la communication en éducation physique (théorique et pratique).

Formation en langue

EDPH1BA Programme

o Formation de base en sciences humaines (6 crédits)



LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Les 150 crédits obtenus dans la formation obligatoire sont complétés par 30 crédits de formation personnalisée.

Ainsi, dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant peut opter soit :

- pour un approfondissement en sciences de la motricité constitué par un groupe de cours au choix et des stages associés qui

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés - UE être certifiées - UE tions 2023-2024 motricité, orientation générale

- LEDPH1041** "Didactique de la danse et des activités d'expression" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1021 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1021 - Expression
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1042** "Didactique de la natation" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1022 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1022 - Natation 2
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1043** "Didactique de l'athlétisme" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1023 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1023 - Athlétisme 2
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1044** "Didactique des jeux et des sports collectifs" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1024 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1024 - Jeux et sports collectifs
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1045** "Didactique des sports acrobatiques" a comme prérequis LEDPH1028 ET LEDPH1029 ET LEDPH1030 ET LEDPH1025
- LEDPH1028 - Biomécanique appliquée aux sports
 - LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
 - LEDPH1025 - Gymnastique et sports acrobatiques
- LEDPH1046** "Développement psychomoteur tout au long de la vie" a comme prérequis LIEPR1003 ET LIEPR1007 ET LEDPH1008 ET LEDPH1030
- LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données
 - LIEPR1007 - Psychologie générale
 - LEDPH1008 - Activités physiques et sportives parmi les sciences et les pratiques humaines
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
- LEDPH1048** "Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives" a comme prérequis LEDPH1009
- LEDPH1009 - Regards croisés sur des grandes questions du sport
- LEDPH1049** "Dimension socio-historique et éthique des activités physiques et sportives" a comme prérequis LEDPH1008 ET LEDPH1009 ET LEDPH1030
- LEDPH1008 - Activités physiques et sportives parmi les sciences et les pratiques humaines
 - LEDPH1009 - Regards croisés sur des grandes questions du sport
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
- LEDPH1052** "De l'audace en sécurité à l'escalade et stage associé" a comme prérequis LEDPH1009 ET LEDPH1002 ET LIEPR1028
- LEDPH1009 - Regards croisés sur des grandes questions du sport
 - LEDPH1002 - Fondements des activités physiques et sportives
 - LIEPR1028 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
- LEDPH1053** "Nature et activités physiques et sportives et stage associé" a comme prérequis LEDPH1009 ET LEDPH1002 ET LIEPR1028
- LEDPH1009 - Regards croisés sur des grandes questions du sport
 - LEDPH1002 - Fondements des activités physiques et sportives
 - LIEPR1028 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
- LEDPH1222** "Etudiant chercheur 1" a comme prérequis LIEPR1002 ET LIEPR1003 ET LIEPR1004 ET LIEPR1012 ET LIEPR1007
- LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données
 - LIEPR1004 - Biologie cellulaire et éléments d'histologie
 - LIEPR1012 - Biomécanique
 - LIEPR1007 - Psychologie générale
- LEDPH1322** "Etudiant chercheur 2" a comme prérequis LEDPH1222
- LEDPH1222 - Etudiant chercheur 1
- LEDPH1323** "Etudiant moniteur" a comme prérequis LEDPH1028 ET LEDPH1029 ET LEDPH1030
- LEDPH1028 - Biomécanique appliquée aux sports
 - LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
- LEDPH9012** "Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage)" a comme prérequis LEDPH9001
- LEDPH9001 - Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 1
- LEDPH9013** "Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 3 (stage)" a comme prérequis LEDPH9012

- LIEPR1021** • LEDPH9012 - [Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 \(stage\)](#)
["Physiologie cellulaire"](#) a comme prérequis LIEPR1004
- LIEPR1022** • LIEPR1004 - [Biologie cellulaire et éléments d'histologie](#)
["Physiologie des systèmes"](#) a comme prérequis LIEPR1001 ET LIEPR1004


 - LIEPR1001 - [Chimie générale et biomolécules](#)
 - LIEPR1004 - [Biologie cellulaire et éléments d'histologie](#)
- LIEPR1023** ["Sauvetage, réanimation et urgence de terrain"](#) a comme prérequis LEDPH1022 ET LIEPR1022

 - LEDPH1022 - [Natation 2](#)
 - LIEPR1022 - [Physiologie des systèmes](#)
- LIEPR1024** ["Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs"](#) a comme prérequis LIEPR1001 ET LIEPR1002 ET LIEPR1004 ET LIEPR1021 ET LIEPR1022

 - LIEPR1001 - [Chimie générale et biomolécules](#)
 - LIEPR1002 - [Anatomie générale, systématique et fonctionnelle](#)
 - LIEPR1004 - [Biologie cellulaire et éléments d'histologie](#)
 - LIEPR1021 - [Physiologie cellulaire](#)
 - LIEPR1022 - [Physiologie des systèmes](#)
- LIEPR1025** ["Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition"](#) a comme prérequis LIEPR1001 ET LIEPR1004 ET LIEPR1021

 - LIEPR1001 - [Chimie générale et biomolécules](#)
 - LIEPR1004 - [Biologie cellulaire et éléments d'histologie](#)
 - LIEPR1021 - [Physiologie cellulaire](#)
- LNEER2451** ["Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire"](#) a comme prérequis LANGL1851

 - LANGL1851 - [English for physiotherapists and physical educators](#)

● LIEPR1004	Biologie cellulaire et éléments d'histologie	Catherine Behets Wydemans Patrick Henriët	18 [q2] [45h] [5 Crédits] 
-------------	--	---	---

EDPH1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire ■	Marc Francaux	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LIEPR1028	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.) Arthur Dewolf	

o Formation en langues

EDPH1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en sciences de la motricité, orientation générale, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés, ajustés au mieux avec les acquis disciplinaires et transversaux définis pour le programme.

L'alternance entre formation scientifique et formation aux pratiques des activités physiques et sportives est fortement spécifique à la formation en éducation physique. Les activités d'apprentissage recourent dès lors à un faisceau de méthodes pédagogiques allant de l'approche purement théorique individuelle à la construction de savoirs et de savoir-faire en équipe. La formation de bachelier en éducation physique fait ainsi de l'étudiant un acteur de sa formation et un co-acteur de la formation de ses pairs.

Les cours pratiques dans les domaines de l'éducation physique et des sports promeuvent la construction de savoir-faire personnels dans les différentes disciplines de l'éducation physique et sportive. Cet objectif est atteint par l'interaction entre l'étudiant, les experts de terrain qui l'encadrent dans cette partie de la formation et les savoirs développés dans les différentes disciplines scientifiques du programme. Le recours à des experts de terrain garantit l'adéquation des acquis attendus de l'apprentissage aux attentes actualisées de la société, dans le domaine de l'éducation physique.

Les cours magistraux en sciences de la motricité visent plus particulièrement à développer les savoirs spécifiques de base en s'appuyant sur les savoir-faire développés dans la formation pratique.

Le recours au tutorat, au monitorat et aux travaux pratiques constitue un atout majeur de la formation donnée dans les cours magistraux liés aux sciences exactes, biomédicales et humaines. Les savoirs dont sont porteurs ces cours s'appuient de la sorte sur une démarche scientifique concrète.

Dans une formation où le partage des savoirs et du savoir-faire sont centraux (comme enseignant, comme animateur ou comme manager sportif), l'étudiant bachelier est accompagné sur la voie du développement individuel des attitudes et des valeurs spécifiques au partage de compétences.

Ainsi, la formation en éducation physique est construite sur base de six acquis d'apprentissage disciplinaires et transversaux. En bachelier en éducation physique, ils sont déclinés en acquis d'apprentissage dans une perspective de formation personnelle.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation, sous la forme d'examens, organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage. Les modalités précises de l'examen sont communiquées aux étudiants au début du cours. Suivant les acquis d'apprentissage visés par le cours, celles-ci pourront varier.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Elle met l'accent sur les savoir-faire dans le domaine de l'éducation physique mais aussi sur les savoir-faire comportementaux, qui sont centraux dans une formation qui oriente vers des métiers de partage de compétences. Du fait de la spécificité de la formation pratique, cette évaluation continue, particulièrement dans les cours didactiques, peut rendre l'organisation d'une session de rattrapage impossible. Dans certains cours de la formation pratique, des interrogation(s) et / ou un examen final sont également organisés pour vérifier l'acquisition des savoirs directement associées aux savoir-faire propres aux activités physiques et sportives.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours. Elle peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

De plus, dès la première année et tout au long du bachelier, les professeurs mettent à disposition des étudiants des outils d'auto-évaluation via la plate-forme iCampus. Ces outils permettent aux étudiants d'évaluer la correspondance de leur travail avec les attentes de la formation universitaire. L'objectif est de leur permettre de jauger l'évolution de leurs savoirs et savoir-faire tout au long de leur cursus en bachelier, dans une perspective de capitalisation d'acquis d'apprentissage individuels.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs sauf EDPH BAC1 (11BA) où la règle de la moyenne arithmétique est d'application.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Au cours de votre bachelier ou de votre master vous aurez la possibilité de réaliser une partie de votre cursus dans un pays étranger grâce aux nombreux partenariats développés par la FSM en Europe (Suisse, Espagne, Irlande) et Hors Europe (Canada, Chili).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Master accessible sans prérequis : le titre donne accès direct au programme de master en sciences de la motricité, orientation éducation physique qui intègre, pour ceux qui le souhaitent, la formation à l'enseignement secondaire supérieur.

Autres formations accessibles au terme du programme

Master accessible avec prérequis complémentaires : programme de master en kinésithérapie et réadaptation.

